

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1907.

Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique
pour l'exercice 1907 (1).

(Budget du Ministère des Sciences et des Arts.)

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 17 juillet 1907.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une note relative à deux amendements que M. le Ministre des Sciences et des Arts propose d'apporter au projet de Budget de son Département pour l'exercice 1907. (*Doc. parl. n° 168 de la session en cours.*)

Ensuite de ces amendements, ledit projet de Budget s'élève :

| | |
|--|-------------------------|
| 1° Pour les dépenses ordinaires, à | fr. 31,589,224 » |
| 2° — exceptionnelles, à | 1,600,250 » |
| ENSEMBLE | <u>fr. 33,189,474 »</u> |

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,
JUL. LIEBAERT.

(1) Budget, n° 4, VI.
Rapport, n° 75.
Amendements, n° 166 et 168.

NOTE.

AMENDEMENTS.

Première Section. — Dépenses ordinaires.

CHAPITRE III.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 12. — *Institut historique belge de Rome* (y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire) . . . fr. 22,000 »

Eerste Sectie. — Gewone uitgaven.

HOOFDSTUK III.

WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.

ART. 12. — *Belgisch historisch Instituut te Rome* (inbegrepen eene som van 5,000 frank als tijdelijke last). . . fr. 22,000 »

On propose d'augmenter le crédit d'une somme de 5,000 francs en charge temporaire; cette somme sera employée à meubler convenablement les pièces de l'Institut.

ART. 20. — *Musée royal d'histoire naturelle : matériel et acquisitions; exploration scientifique du pays et achat de collections; publication des Annales du Musée* (y compris une somme de 16,000 francs en charge temporaire). fr. 80,450 »

ART. 20. — *Koninklijk Museum van natuurlijke geschiedenis : materieel en aankopen; wetenschappelijke verkenning van het land en aankoop van verzamelingen; uitgave der Annales du Musée* (inbegrepen eene som van 16,000 frank als tijdelijke last). fr. 80,450 »

On propose d'augmenter de 11,000 francs la charge temporaire inscrite au projet de Budget.

Il s'agit, d'une part, de porter à 6,000 francs l'allocation destinée aux travaux d'exploration de la côte et, d'autre part, de faire face aux frais du reclassement et de l'installation des collections dans la nouvelle aile du Musée royal d'histoire naturelle.